

DECRET N° 79/56I du 13/10/79
portant nomination de Monsieur DIBAS
Franck en qualité de Directeur de l'Assis-
tance et du Contrôle.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Constitution;
VU le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
VU le décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;

Le Conseil de Cabinet entendu;

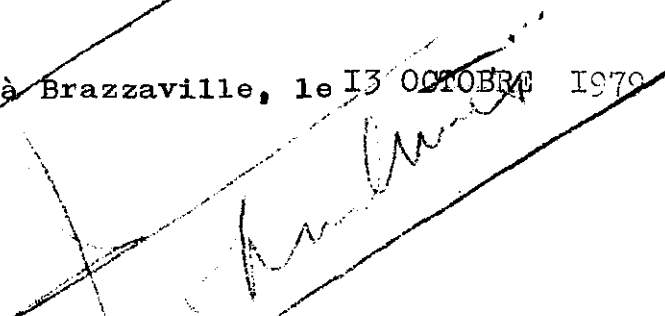
D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Monsieur DIBAS Franck, Administrateur en Chef
des S.A.F., précédemment Chef de Service du Plan à la
direction des études et de la planification du Ministère de
l'Industrie et du Tourisme est nommé Directeur de l'Assistance
et du Contrôle à la Direction Générale de l'Industrie.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui abroge toutes les disposi-
tions antérieures contraires prend effet à compter de la date
de prise de fonction par l'intéressé et sera enregistré et
publié au Journal Officiel de la République Populaire du Con-
go.

Fait à Brazzaville, le 13 OCTOBRE 1979

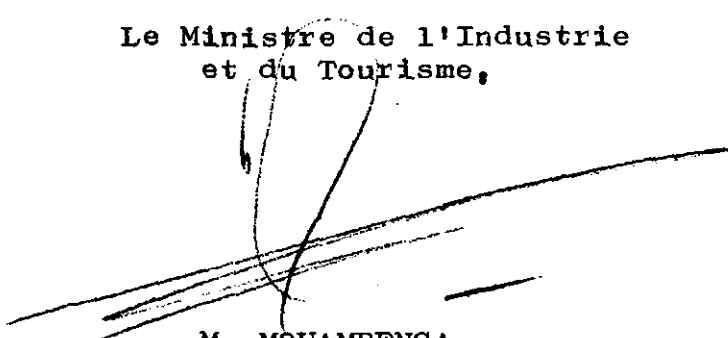
Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



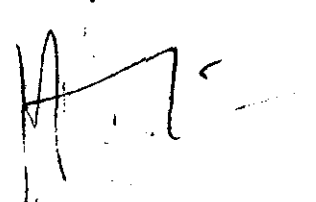
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre de l'Industrie
et du Tourisme,

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux,



M. MOUAMBENGA.



Victor TAMBA-TAMBA.